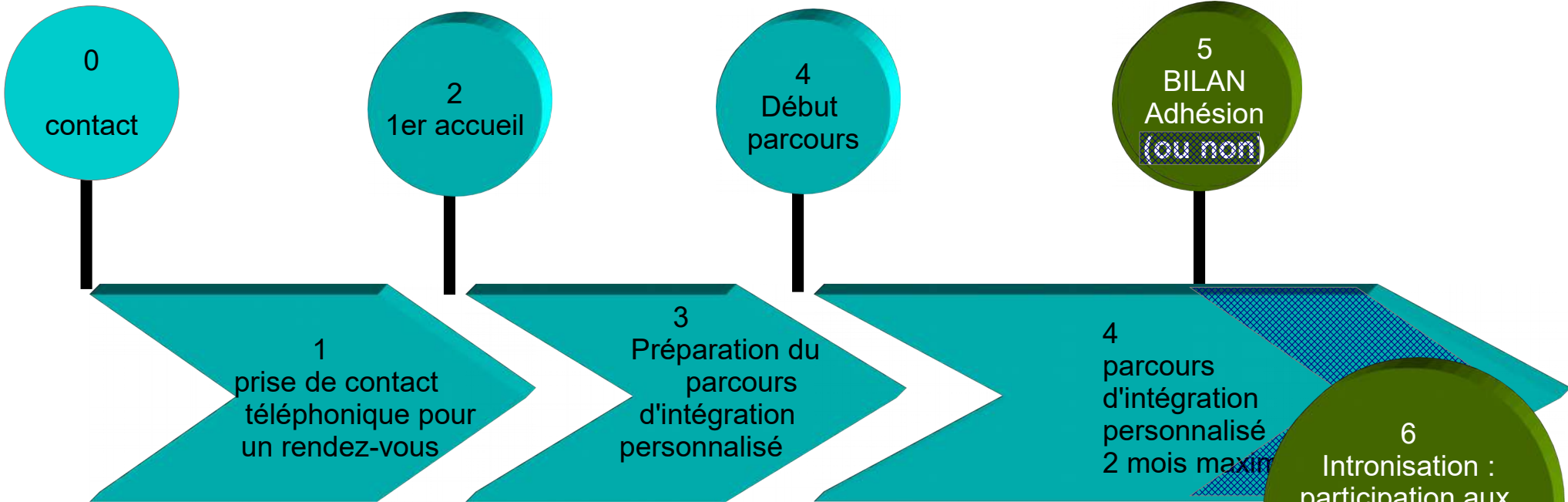


# Le rôle du relais d'intégration (3 adhérents ACT) des nouveaux membres



Une personne rencontre un membre ACT, qui est intéressée par nos activités, Les relais intégration en sont avertis.

Un intégrateur contacte Le « postulant », il lui fixe un rendez-vous

1 binôme «intégrateurs» et le « postulant » se rencontrent et conviennent (ou non) d'un parcours d'intégration.

Un 'intégrateur organise le parcours à partir de l'agenda, il le valide avec les référents.

Les intégrateurs veillent au bon déroulé du parcours d'intégration auprès du « postulant, avec les référents et les membres participant aux actions du parcours.

Les intégrateurs et les référents estiment que le « postulant » peut être intégré, ou non. Il propose une rencontre au Président, avec l'un d'eux et le « postulant ».

6 Intronisation : participation aux réunions, accès site, badge, cotisation ...

